

responsable de l'unité territoriale des sapeurs-pompiers de Villé, affiliée au SDIS. Major depuis

officiellement lieutenant honoraire lors de la fête de la Sainte-Barbe en décembre 2008. Jean-

A noter

Villé Circulation

Depuis le 1^{er} juillet, la montée du presbytère rue du Général Leclerc à Villé est strictement interdite aux véhicules à moteur, dans le but de privilégier la sécurité des enfants se rendant à l'école.

Par ailleurs, des changements de priorité sont à signaler dans la traversée du centre sur la RD 39. Désormais, les carrefours situés dans la zone 30, rue Louis-Pasteur et place du Marché nécessitent le respect de la priorité à droite. Les piétons sont prioritaires sur l'en-

semble de la traversée de la zone 30. Les automobilistes voudront veiller au respect de la réglementation en vigueur.

Blienschwiller Retour du chœur philippin

Le chœur universitaire des Philippines revient à Blienschwiller du 3 au 7 juillet. Il propose un nouveau concert le **dimanche 6 juillet à 17 h** à l'église des Saints-Innocents. Entrée libre, plateau.

Barr Paul Rhinn a fêté ses 90 ans



Paul, entouré de trois de ses filles et un petit-fils. Photo G. L.

Paul Rhinn est né il y a 90 ans à Saint-Pierre et fêtait son anniversaire dans le salon de réception de la maison de retraite Salem de Barr, le 26 juin, entouré de toute sa famille, du

voyé comme prisonnier en Russie à Tambow, puis en Algérie par les Américains, il a dû prouver sa nationalité française, ce qui n'arrivait qu'aux Alsaciens.

pendant les années des chets M. Birger et de son adjoint M. Postal, venus également à

responsabilité technique du bâtiment.

Il avait cette qualité d'être un

à cette occasion, reçu une médaille du SDIS remise par le lieutenant Reiss, et l'emblème.

14 11 10 11 permanence de la CAF

Vallée La piste de la discorde

Le maire de Basseberg s'oppose à la seconde tranche de la piste cyclable Villé-Lalaye pour des raisons de sécurité.

Lors de la réunion communautaire du 27 juin, il a été question d'un désaccord pour la seconde tranche de la piste cyclable de Villé à Lalaye. La première tranche est en cours de réalisation entre Villé et Basseberg, mais pour la seconde tranche, prévue début septembre entre Basseberg et Lalaye, le maire Barthelmé s'oppose au projet pour des raisons de sécurité.

Pourtant un plan global des pistes réalisées ou futures dans la vallée a été envoyé pour avis aux communes, et il n'y a eu aucune réponse de la commune de Basseberg, qui conteste aujourd'hui le projet.

Thierry Froehlicher, agent de développement à la communauté de communes, explique qu'il s'agit d'un contrat territorial mis en route par le Département depuis 18 mois, le «Plan vélo intercommunal». Il s'agit de 3 phases à définir : Villé-

Lalaye en deux tranches, Villé-Saint-Maurice, piste à protéger, et une piste Villé-Maisons-goutte.

La piste de Villé à Basseberg passe derrière le camping, vers le pont du Giessen à Basseberg. La seconde tranche doit traverser Basseberg en direction de Lalaye, où elle aboutit à la hauteur du cimetière.

Le coût global de l'opération est de 400 000 €, subventionnés à 50 % par le département et la communauté de communes. On a essayé d'acquiescer le moins possible de terrains, «5 ares», précise Thierry Froehlicher, *sinon le coût aurait été plus élevé.*

La longueur totale de cette piste est de 1250 mètres de Villé à Basseberg, et de 900 mètres de Basseberg à Lalaye.

C'est alors que tous les accords étaient réunis, les crédits et subventions engagés, que la question des mesures de sécurité pour protéger la population lorsque la piste sera en fonction est soulevée par une des parties. Le président de la communauté de communes et le conseiller général ne comprennent pas : «*Tout a été discuté et approuvé depuis belle lurette, administra-*



Les travaux pour la tranche Villé-Basseberg ont commencé. Photo Arsène Humbert

tivement et financièrement les travaux sont approuvés.»

Tourisme et commodité

M. Froehlicher précise que le projet a «un double objectif : *touristique et pratique pour rejoindre le collègue ou Villé sans avoir à craindre une circulation dangereuse par la route départementale.*»

Daniel Gross, tout comme le président Jean-Marc Riebel

sont conscients des problèmes que soulève le maire de Basseberg. Ils pensent qu'on devrait se retrouver autour d'une table avec un représentant du conseil général pour trouver une solution qui fasse aboutir le projet sans que les habitants de Basseberg aient à craindre pour leur sécurité. L'ancien président René Haag a indiqué qu'il «*n* comprend pas ce retournement et ce refus d'un projet adopté.»

Arsène Humbert